

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Décentralisation et de la
Fonction publique

Arrêté du XX relatif aux opérations ouvrant droit au bénéfice de la prime d'accompagnement de la réorganisation régionale de l'État et du complément à la mobilité du conjoint

NOR : [...]

La ministre l'écologie, du développement durable et de l'énergie, le ministre des finances et des comptes publics, la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, la ministre de la décentralisation et de la fonction publique, la ministre de la culture et de la communication, le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°46-1432 du 14 juin 1946 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 32 et 33 de la loi de finances du 27 avril 1946 relatifs à l'institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu le décret n°2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;

Vu le décret n°2015-1120 du 4 septembre 2015 relatif aux mesures d'accompagnement indemnitaire des réorganisations de service liées à la nouvelle organisation territoriale de l'Etat ;

Vu l'avis du comité technique ministériel du ministère de la culture et de la communication du 13 octobre 2015 (...);

Arrêtent :

Article 1^{er}

Les opérations de réorganisation de service mentionnées dans la liste annexée au présent arrêté ouvrent droit au bénéfice de la prime d'accompagnement de la réorganisation régionale de l'Etat et du complément à la mobilité du conjoint.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française

Fait le [].

La ministre l'écologie,
du développement durable et de l'énergie

Le ministre des finances
et des comptes publics,

La ministre des affaires sociales,
de la santé et des droits des femmes

La ministre du travail, de l'emploi, de la
formation professionnelle
et du dialogue social,

Le ministre de l'intérieur,

Le ministre de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la
forêt,

Le ministre de l'économie,
de l'industrie et du numérique,

La ministre du logement, de l'égalité
des territoires et de la ruralité,

La ministre de la décentralisation
et de la fonction publique,

La ministre de la culture et de la
communication,

Le ministre de la ville,
de la jeunesse et des sports,

PROJET

Annexe :

Préfectures de région	- Fusion des secrétariats généraux pour les affaires régionales d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des secrétariats généraux pour les affaires régionales d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des secrétariats généraux pour les affaires régionales d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des secrétariats généraux pour les affaires régionales de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des secrétariats généraux pour les affaires régionales de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des secrétariats généraux pour les affaires régionales de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des secrétariats généraux pour les affaires régionales de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.
Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement	- Fusion des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	- Fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.
Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale	- Fusion des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	- Fusion des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.
Directions régionales des affaires culturelles	- Fusion des directions régionales des affaires culturelles d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des directions régionales des affaires culturelles d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des directions régionales des affaires culturelles d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des directions régionales des affaires culturelles de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des directions régionales des affaires culturelles de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des directions régionales des affaires culturelles de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des directions régionales des affaires culturelles de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.
Directions régionales des finances publiques	- Fusion des directions régionales des finances publiques d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des directions régionales des finances publiques d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des directions régionales des finances publiques d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des directions régionales des finances publiques de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des directions régionales des finances publiques de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des directions régionales des finances publiques de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des directions régionales des finances publiques de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques	- Fusion des directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des directions régionales de l'institut national de la statistique et des études économiques de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.
Agences régionales de santé	- Fusion des agences régionales de santé d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ; - fusion des agences régionales de santé d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes ; - fusion des agences régionales de santé d'Auvergne et de Rhône-Alpes ; - fusion des agences régionales de santé de Basse-Normandie et de Haute-Normandie ; - fusion des agences régionales de santé de Bourgogne et de Franche-Comté ; - fusion des agences régionales de santé de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées ; - fusion des agences régionales de santé de Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.